

Enfants non-enregistrés: Inscription à l'accueil extrascolaire pendant les vacances

La garde de vacances est également ouverte aux enfants qui n'ont pas de contrat de garde régulier avec l'accueil extrascolaire Trésor.

Une période d'accoutumance est toutefois nécessaire. Les rendez-vous pour l'accoutumance sont planifiés suffisamment tôt avec la cheffe de section.

Pendant les vacances scolaires un choix parmi 3 modules se présente:

Module 1	07h00 – 08h15	Accueil des enfants, jeux libres
Module 2-5	08h15 – 17h00	Collation du matin, programme des vacances (excursion ou activité)
Module 6	17h00 – 18h30	Phase de tranquillité et jeux libres

Tarifs

		Élèves de l'école enfantine (domiciliés dans le canton de Fribourg)	Élèves de l'école primaire & externes au canton
Module 1	07h00 – 08h15	CHF 10.10	CHF 11.75
Modules 2 - 5	08h15 – 17h00	CHF 82.80	CHF 94.15
Module 6	17h00 – 18h30	CHF 12.15	CHF 14.10
Journée complète	07h00 – 18h30	CHF 105.05	CHF 120.00

Il est possible de venir chercher votre enfant dès 17h. Pour de plus amples informations concernant les excursions, merci de consulter le programme des vacances sur le site internet ([www.schildli.ch / downloads](http://www.schildli.ch/downloads)). Les frais de transports et les éventuels billets d'entrées pour les excursions seront facturés en supplément du prix de garde.

Inscriptions

L'inscription pour les vacances doit nous parvenir au moins 3 semaines avant le début des vacances. Les inscriptions ultérieures ne peuvent plus être garanties pour des raisons d'organisation.

L'engagement final sera pris au plus tôt deux semaines avant les dates de garde souhaitées (les enfants internes sont prioritaires). Le règlement des vacances sert de base à l'inscription aux vacances.

Livraison de l'application :

- Par la poste : Muriel Riedo, hort@schildli.ch
- Par courrier : Muriel Riedo, Trésor, Meylandstrasse 21, 3280 Morat

Annulations

Celles-ci doivent être annoncées 48 heures avant le jour de garde concerné au no de tél. 026 670 25 20. Les annulations ultérieures seront facturées.

Nous inscrivons notre/nos enfant/s pour les vacances suivantes :

		07.00-08.15	08.15-17.00	17.00-18.30
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
		07.00-08.15	08.15-17.00	17.00-18.30
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

Enfant: prénom / nom	
Date de naissance	
Parents: prénom, nom	
Rue, no	
Code postal, lieu	
No de tél. en cas d'urgence	
Personne de contact en cas d'urgence / no de tél.	
e-mail	
Caisse maladie	
Responsabilité civile	
Pédiatre	
Coordonnées bancaires en cas de remboursement	
Allergies / infirmités de l'enfant / habitudes alimentaires spéciaux	

Une taxe d'inscription de CHF 100.- par famille est demandée lors de l'inscription définitive. Cette dernière ne peut en aucun cas être remboursée.

Par sa signature, les parents ou la personne autorisée, confirment avoir pris connaissance du règlement de l'accueil pendant les vacances scolaires.

Date et signature des parents ou de la personne autorisée :

.....